

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24760064600035	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune CC CAUX AUSTREBERTHE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES BARENTIN

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget supplémentaire (3)

BUDGET : Service EAU POTABLE SIREN 247600646 TVA FR06247600646 (3)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	33
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	34
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	36
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	37
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	851 698,86	51 216,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 800 482,86
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		851 698,86	851 698,86

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	916 861,00	1 045 683,32
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	267 850,64	171 265,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 32 236,68	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 216 948,32	1 216 948,32
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		2 068 647,18	2 068 647,18

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	303 395,15	0,00	50 000,00	50 000,00	353 395,15
012	Charges de personnel, frais assimilés	75 000,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	19 002,00	0,00	0,00	0,00	19 002,00
Total des dépenses de gestion des services		397 397,15	0,00	50 000,00	50 000,00	447 397,15
66	Charges financières	34 705,13	0,00	0,00	0,00	34 705,13
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	79 605,86	79 605,86	79 605,86
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		432 102,28	0,00	129 605,86	129 605,86	561 708,14
023	Virement à la section d'investissement (6)	25 121,73		698 093,00	698 093,00	723 214,73
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	321 221,93		24 000,00	24 000,00	345 221,93
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		346 343,66		722 093,00	722 093,00	1 068 436,66
TOTAL		778 445,94	0,00	851 698,86	851 698,86	1 630 144,80

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 630 144,80
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	504 000,00	0,00	0,00	0,00	504 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	165 680,00	0,00	36 116,00	36 116,00	201 796,00
75	Autres produits de gestion courante	53 400,00	0,00	0,00	0,00	53 400,00
Total des recettes de gestion des services		723 080,00	0,00	36 116,00	36 116,00	759 196,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		723 080,00	0,00	36 116,00	36 116,00	759 196,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	55 365,94		15 100,00	15 100,00	70 465,94
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		55 365,94		15 100,00	15 100,00	70 465,94
TOTAL		778 445,94	0,00	51 216,00	51 216,00	829 661,94

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	800 482,86
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 630 144,80
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	997 970,72
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	157 930,00	30 206,15	181 000,00	181 000,00	369 136,15
21	Immobilisations corporelles	21 800,00	0,00	220 761,00	220 761,00	242 561,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	237 644,49	500 000,00	500 000,00	787 644,49
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	229 730,00	267 850,64	901 761,00	901 761,00	1 399 341,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	169 895,72	0,00	0,00	0,00	169 895,72
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	169 895,72	0,00	0,00	0,00	169 895,72
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	399 625,72	267 850,64	901 761,00	901 761,00	1 569 237,36
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	55 365,94		15 100,00	15 100,00	70 465,94
041	Opérations patrimoniales (4)	245 000,00		0,00	0,00	245 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	300 365,94		15 100,00	15 100,00	315 465,94
	TOTAL	699 991,66	267 850,64	916 861,00	916 861,00	1 884 703,30

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	32 236,68
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 916 939,98
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	108 648,00	171 265,00	194 768,00	194 768,00	474 681,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	108 648,00	171 265,00	194 768,00	194 768,00	474 681,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	128 822,32	128 822,32	128 822,32
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	128 822,32	128 822,32	128 822,32
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	108 648,00	171 265,00	323 590,32	323 590,32	603 503,32
021	Virement de la section d'exploitation (4)	25 121,73		698 093,00	698 093,00	723 214,73
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	321 221,93		24 000,00	24 000,00	345 221,93
041	Opérations patrimoniales (4)	245 000,00		0,00	0,00	245 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	591 343,66		722 093,00	722 093,00	1 313 436,66
	TOTAL	699 991,66	171 265,00	1 045 683,32	1 045 683,32	1 916 939,98

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 916 939,98
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	997 970,72
---	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	50 000,00		50 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	79 605,86	0,00	79 605,86
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	24 000,00	24 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		698 093,00	698 093,00
Dépenses d'exploitation – Total		129 605,86	722 093,00	851 698,86

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	851 698,86
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 100,00	15 100,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	211 206,15	0,00	211 206,15
21	Immobilisations corporelles (6)	220 761,00	0,00	220 761,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	737 644,49	0,00	737 644,49
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 169 611,64	15 100,00	1 184 711,64

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	32 236,68
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 216 948,32
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	36 116,00		36 116,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	15 100,00	15 100,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		36 116,00	15 100,00	51 216,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	800 482,86
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	851 698,86
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	366 033,00	0,00	366 033,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		24 000,00	24 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		698 093,00	698 093,00
Recettes d'investissement – Total		366 033,00	722 093,00	1 088 126,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	128 822,32
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 216 948,32
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	303 395,15	50 000,00	50 000,00
605	Achats d'eau	23 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 200,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	100,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	1 300,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	30 000,00	0,00	0,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	5 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	500,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	69 145,15	0,00	0,00
618	Divers	30 050,00	-30,00	-30,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	5 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	1 500,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	30,00	30,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	73 300,00	0,00	0,00
6288	Autres	56 500,00	50 000,00	50 000,00
63512	Taxes foncières	600,00	0,00	0,00
6356	Redevances occupat° domaine public	200,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	75 000,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	75 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	19 002,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	19 002,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		397 397,15	50 000,00	50 000,00
66	Charges financières (b) (8)	34 705,13	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	34 798,18	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-93,05	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	79 605,86	79 605,86
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	79 605,86	79 605,86
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		432 102,28	129 605,86	129 605,86
023	Virement à la section d'investissement	25 121,73	698 093,00	698 093,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	321 221,93	24 000,00	24 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	321 221,93	24 000,00	24 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		346 343,66	722 093,00	722 093,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		346 343,66	722 093,00	722 093,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		778 445,94	851 698,86	851 698,86

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	851 698,86
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	2 454,92
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-2 547,97
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-93,05

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	504 000,00	0,00	0,00
70118	Autres ventes d'eau	4 000,00	0,00	0,00
70128	Autres taxes et redevances	500 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	165 680,00	36 116,00	36 116,00
747	Subv. et participat° collectivités	12 000,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	153 680,00	36 116,00	36 116,00
75	Autres produits de gestion courante	53 400,00	0,00	0,00
757	Redevances des fermiers, concession..	33 400,00	0,00	0,00
7588	Autres	20 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		723 080,00	36 116,00	36 116,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		723 080,00	36 116,00	36 116,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	55 365,94	15 100,00	15 100,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	55 365,94	15 100,00	15 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		55 365,94	15 100,00	15 100,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		778 445,94	51 216,00	51 216,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	800 482,86
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	851 698,86
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	157 930,00	181 000,00	181 000,00
2031	Frais d'études	152 930,00	181 000,00	181 000,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	21 800,00	220 761,00	220 761,00
2111	Terrains nus	10 000,00	140 000,00	140 000,00
2121	Aménagement Terrains nus	0,00	10 000,00	10 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21561	Service de distribution d'eau	0,00	31 961,00	31 961,00
2157	Aménagements matériels industriels	0,00	28 800,00	28 800,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 500,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	300,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	50 000,00	500 000,00	500 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des dépenses d'équipement		229 730,00	901 761,00	901 761,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	169 895,72	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	72 789,06	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	97 106,66	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		169 895,72	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		399 625,72	901 761,00	901 761,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	55 365,94	15 100,00	15 100,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>55 365,94</i>	<i>15 100,00</i>	<i>15 100,00</i>
139111	<i>Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau</i>	<i>40 870,13</i>	<i>15 100,00</i>	<i>15 100,00</i>
13913	<i>Sub. équipt cpte résult. Départements</i>	<i>14 074,93</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
13918	<i>Autres subventions d'équipement</i>	<i>420,88</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	245 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	245 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		300 365,94	15 100,00	15 100,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		699 991,66	916 861,00	916 861,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	267 850,64
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	32 236,68
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 216 948,32
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	108 648,00	194 768,00	194 768,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	108 648,00	194 768,00	194 768,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		108 648,00	194 768,00	194 768,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	128 822,32	128 822,32
1068	Autres réserves	0,00	128 822,32	128 822,32
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	128 822,32	128 822,32
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		108 648,00	323 590,32	323 590,32
021	Virement de la section d'exploitation	25 121,73	698 093,00	698 093,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	321 221,93	24 000,00	24 000,00
28031	Frais d'études	3 103,33	24 000,00	24 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	17 695,14	0,00	0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	207,63	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	135,50	0,00	0,00
28131	Bâtiments	116 181,79	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	18 003,07	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	5 303,86	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	125 859,99	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	34 193,99	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	150,63	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	174,00	0,00	0,00
28188	Autres	213,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		346 343,66	722 093,00	722 093,00
041	Opérations patrimoniales (8)	245 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	200 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	40 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		591 343,66	722 093,00	722 093,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		699 991,66	1 045 683,32	1 045 683,32

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	171 265,00
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 216 948,32
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 500 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 500 000,00									
4462301	SA CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	21/05/2015		05/09/2015	2 500 000,00	F		1,770	1,782		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 456 600,00									
1681 Autres emprunts (total)					1 456 600,00									
10474541	EPA AGENCE DE L'EAU	18/02/2015		03/08/2016	500 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10536071	EPA AGENCE DE L'EAU	23/02/2015		28/07/2016	16 600,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
1061827	EPA AGENCE DE L'EAU	13/12/2019		13/12/2020	470 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-6
10618271	EPA AGENCE DE L'EAU	17/05/2016		05/09/2017	470 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 956 600,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 993 194,36					72 789,06	34 798,18	0,00	2 454,92
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 993 194,36					72 789,06	34 798,18	0,00	2 454,92
4462301		0,00	A-1	1 993 194,36	22,00	F	1,782		72 789,06	34 798,18	0,00	2 454,92
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		933 520,03					97 106,66	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		933 520,03					97 106,66	0,00	0,00	0,00
10474541		0,00	A-1	266 666,69	7,17	F	0,000		33 333,33	0,00	0,00	0,00
10536071		0,00	A-1	8 853,31	7,08	F	0,000		1 106,67	0,00	0,00	0,00
1061827		0,00	A-6	376 000,01	11,50	F	0,000		31 333,33	0,00	0,00	0,00
10618271		0,00	A-1	282 000,02	8,25	F	0,000		31 333,33	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 926 714,39					169 895,72	34 798,18	0,00	2 454,92

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
1061827	EPA AGENCE DE L'EAU	470 000,00	376 000,01	6	15,00				0,00		0,000	0,00	0,00	12,85
TOTAL (A)		470 000,00	376 000,01						0,00			0,00	0,00	12,85
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		470 000,00	376 000,01						0,00			0,00	0,00	12,85

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	87,15	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 550 714,38	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00					0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00					0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00					0,00	0,00
Total		0,00					0,00					0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	26-11-2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	201 Frais d'établissement	5	26/11/2020
L	2031 Frais d'études (non suivi travaux)	5	26/11/2020
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	26/11/2020
L	2033 Frais d'insertion (non suivis de travaux)	5	26/11/2020
L	2051 Logiciels, prestations intellectuelles informatiques	5	26/11/2020
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	5	26/11/2020
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	5	26/11/2020
L	2121 Agencement et aménagements de terrains nus	20	26/11/2020
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	20	26/11/2020
L	2125 Agencement et aménagement de terrains bâtis	20	26/11/2020
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	20	26/11/2020
L	21311 Constructions - Bâtiments d'exploitation	60	26/11/2020
L	21315 Construction - Bâtiments administratif	30	26/11/2020
L	21351 Aménagements des construction bâtiments d'exploitation	30	26/11/2020
L	21355 Aménagement des constructions bâtiment administratif	15	26/11/2020
L	2138 Autres constructions	10	26/11/2020
L	21411 Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments d'exploitation	60	26/11/2020
L	21415 Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments administratifs	30	26/11/2020
L	2143 Constructions sur sol d'autrui - Droit de superficie	5	26/11/2020
L	21451 Agencements & aménagements - Bâtiments d'exploitation	30	26/11/2020
L	21455 Agencements & aménagements - Bâtiments administratifs	15	26/11/2020
L	2148 Autres Constructions sur sol d'autrui	10	26/11/2020
L	2151 Installation complexes spécialisées	15	26/11/2020
L	21531 Installations techniques pour réseaux d'adduction d'eau	40	26/11/2020
L	21531 Matériel et outillages techniques réseaux d'adduction eau	15	26/11/2020
L	2154 Matériel industriel	15	26/11/2020
L	2155 Outillage industriel	5	26/11/2020
L	21561 Matériel spécifique service de distribution d'eau	10	26/11/2020
L	2157 Aménagement du matériel et outillage industriel	15	26/11/2020
L	21721 Agencement et aménagements de terrains nus - mise à dispo	20	26/11/2020
L	21721 Plantations d'arbres et d'arbustes - mise à dispo	20	26/11/2020
L	21725 Agencement et aménagement de terrains bâtis - mise à dispo	20	26/11/2020
L	21728 Autres agencements et aménagements de terrains -mise dispo	20	26/11/2020
L	217311 Constructions - Bâtiments d'exploitation - mise à dispo	60	26/11/2020
L	217315 Construction - Bâtiments administratif - mise à dispo	30	26/11/2020
L	217351 Agencements & aménagements - Bât d'exploit - mise dispo	30	26/11/2020
L	217355 Aménagement des constructions bât admin - mise dispo	15	26/11/2020
L	21738 Autres constructions - mise à dispo	10	26/11/2020
L	217411 Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments d'exp - dispo	60	26/11/2020
L	217415 Constructions sur sol d'autrui - Bât admin - mise dispo	30	26/11/2020
L	217451 Agencements & aménagements - Bât d'exploit - mise dispo	30	26/11/2020
L	217455 Agencements & aménagements - Bâtiments admin - mise dispo	15	26/11/2020
L	21748 Autres Constructions sur sol d'autrui - mise à dispo	10	26/11/2020
L	21751 Installation complexes spécialisées - mise dispo	15	26/11/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	217531 Installations techniques pour rés adduction d'eau - dispo	40	26/11/2020
L	217531 Matériel et outillages techn rés adduction eau - dispo	15	26/11/2020
L	21754 Matériel industriel - mise dispo	15	26/11/2020
L	21755 Outillage industriel - mise dispo	5	26/11/2020
L	217561 Matériel spécifique service distribution eau - mise dispo	10	26/11/2020
L	21757 Aménagement du matériel et outillage industriel - dispo	15	26/11/2020
L	21782 Matériel de transport véhicules deux roues d'occas - dispo	2	26/11/2020
L	21782 Matériel de transport véhicules deux roues neuf - dispo	3	26/11/2020
L	21782 Matériel de transport véhicules indust d'occas - dispo	5	26/11/2020
L	21782 Matériel de transport véhicules industriels neuf - dispo	7	26/11/2020
L	21782 Matériel de transport véhicules légers d'occasion - dispo	3	26/11/2020
L	21782 Matériel de transport véhicules légers neufs - dispo	5	26/11/2020
L	21783 Matériel de bureau et matériel informatique - mise dispo	5	26/11/2020
L	21784 Mobilier - mise dispo	10	26/11/2020
L	21785 Cheptel - dispo	5	26/11/2020
L	21788 Autres immobilisations corporelles - mise dispo	5	26/11/2020
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	26/11/2020
L	2182 Matériel de transport véhicules deux roues d'occasion	2	26/11/2020
L	2182 Matériel de transport véhicules deux roues neuf	3	26/11/2020
L	2182 Matériel de transport véhicules industriels d'occasions	5	26/11/2020
L	2182 Matériel de transport véhicules industriels neuf	7	26/11/2020
L	2182 Matériel de transport véhicules légers d'occasion	3	26/11/2020
L	2182 Matériel de transport véhicules légers neufs	5	26/11/2020
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	26/11/2020
L	2184 Mobilier	10	26/11/2020
L	2185 Cheptel	5	26/11/2020
L	2188 Autres immobilisations corporelles	5	26/11/2020
L	2221 Agencement et aménagements de terrains nus - affectation	20	26/11/2020
L	2221 Plantations d'arbres et d'arbustes - affectation	20	26/11/2020
L	2225 Agencement et aménagement de terrains bâtis - affectation	20	26/11/2020
L	2228 Autres agencements et aménagements de terrains -affectation	20	26/11/2020
L	22311 Constructions - Bâtiments d'exploitation - affectation	60	26/11/2020
L	22315 Construction - Bâtiments administratif - affectation	30	26/11/2020
L	22351 Agencements & aménagements - Bât d'exploit - affectation	30	26/11/2020
L	22355 Aménagement des constructions bât admin - affectation	15	26/11/2020
L	2238 Autres constructions - affectation	10	26/11/2020
L	22411 Constructions sur sol d'autrui - Bât d'exp - affectation	60	26/11/2020
L	22415 Constructions sur sol d'autrui - Bât admin - affectation	30	26/11/2020
L	22451 Agencements & aménagements - Bât d'exploit - affectation	30	26/11/2020
L	22455 Agencements & aménagements - Bâtiments admin - affectation	15	26/11/2020
L	2248 Autres Constructions sur sol d'autrui - affectation	10	26/11/2020
L	2251 Installation complexes spécialisées - affectation	15	26/11/2020
L	22531 Installations techniques pour rés adduction d'eau - affect	40	26/11/2020
L	22531 Matériel et outillages techn rés adduction eau - affect	15	26/11/2020
L	2254 Matériel industriel - affectation	15	26/11/2020
L	2255 Outillage industriel - affectation	5	26/11/2020
L	22561 Matériel spécifique service distribution eau - affectation	10	26/11/2020
L	2257 Aménagement du matériel et outillage industriel - affect	15	26/11/2020
L	2281 Installations gén, agencements et aménag divers - affect	15	26/11/2020
L	2282 Matériel de transport véhicules deux roues d'occas - affect	2	26/11/2020
L	2282 Matériel de transport véhicules deux roues neuf - affect	3	26/11/2020
L	2282 Matériel de transport véhicules indust d'occas - affect	5	26/11/2020
L	2282 Matériel de transport véhicules industriels neuf - affect	7	26/11/2020
L	2282 Matériel de transport véhicules légers d'occasion - affect	3	26/11/2020
L	2282 Matériel de transport véhicules légers neufs - affect	5	26/11/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2283 Matériel de bureau et matériel informatique - affectation	5	26/11/2020
L	2284 Mobilier - affectation	10	26/11/2020
L	2285 Cheptel - dispo	5	26/11/2020
L	2288 Autres immobilisations corporelles - affectation	5	26/11/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 225 261,66	15 100,00	II 15 100,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		169 895,72	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	72 789,06	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	97 106,66	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		55 365,94	15 100,00	15 100,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	55 365,94	15 100,00	15 100,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	240 361,66	267 850,64	32 236,68	540 448,98

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 346 343,66	722 093,00	VI 722 093,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		346 343,66	722 093,00	722 093,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	3 103,33	24 000,00	24 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	17 695,14	0,00	0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	207,63	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	135,50	0,00	0,00
28131	Bâtiments	116 181,79	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	18 003,07	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	5 303,86	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	125 859,99	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	34 193,99	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	150,63	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	174,00	0,00	0,00
28188	Autres	213,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	25 121,73	698 093,00	698 093,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	1 068 436,66	171 265,00	0,00	128 822,32	1 368 523,98

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	540 448,98
Ressources propres disponibles	VIII	1 368 523,98
Solde	IX = VIII – IV (5)	828 075,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
EP2021-1	175 087,00	0,00	175 087,00	40 520,00	60 530,00	74 037,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 4 rue de l'Ingénieur Locke - 76360 Barentin (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
17/10/2010 - Dsp par affermage du service d'eau potable ex SMAEPA Fréville	SAUR	SAS SAUR	Société Française	0,00
01/04/2015 - Dsp par affermage du service d'eau potable Délib. du 24/03/2015	SADE EXPLOITATIONS DE NORMANDIE	SA SADE EXPLOITATIONS DE NORMANDIE	Société Française	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 39
 Nombre de membres présents : 27
 Nombre de suffrages exprimés : 32

VOTES :

Pour : 32
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 06/06/2023



Présenté par (1) Le Président, M. Christophe Bouillon
 A Barentin le 12/06/2023
 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Barentin, le 12/06/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALLARD Thierry	
AMANIEU Gilles	
AMIOT Alain	
BALZAC Nadège	
BEASSE Valérie	
BOUILLON Christophe <i>pouvoir de Mme</i> LE BOUETTE Marise	
BOULARD Véronique <i>pouvoir de Mme</i> LAPORTERIE Reigrette	
BULARD Sylvain	
CARCA-BOUCHER Valérie	
CATTEAU Martine	
CHEMIN Jean-François	
COTTON Denis	
CRESSON Séverine	
DA SILVA Maxime	
DESILLE Christophe	
DETALMINIL Baptiste	
DODELIN François	
DÉMARES Michèle <i>pouvoir de M. DA SILVA Maxime</i>	
EMO Jean-Christophe	
FROMENTIN Patrice	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

GRESSENT Daniel	
KEHR Jérôme	
LAPORTERIE Huguette	
LARGILLET Agnès	
LE BOUETTE Maryse	
LEFAUX Eddy	
LEJEUNE Alain	
LEMAIRE-DELACROIX Françoise <i>pouvoir de M. AMANIEU Gilles</i>	
LEMERCIER Rodolphe	
LEMONNIER Christelle	
LERMECHAIN Thierry	
LINDENMANN Anne	
MOUTON-HERSENS Janine	
MULET Mercedes	
OUARRAOU Fatima <i>pouvoir de M. ALLARD Thierry</i>	
PREVOST Francis	
SOWYK Isabelle	
TIERCE François	
TOCQUEVILLE Raynald	

16/06/2023
Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/06/2023 et de la publication le 15/06/2023
A Barentin, le 16/06/2023

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

*Le Président,
Christophe BOUILLON*

